



## DOSSIER DE PRESSE N°1 : La ségrégation avant et pendant la Seconde Guerre mondiale

### DOCUMENT 1 : Les indésirables

Après la Première Guerre mondiale, la France fait appel massivement à la main d'œuvre étrangère. [...] La crise économique des années 30 entraîne une forte poussée de xénophobie<sup>1</sup> en France. Les pouvoirs publics s'en prennent aux étrangers, accusés d'être responsables du chômage et des désordres politiques. [...] L'«indésirable» est devenu celui qu'on expulse, qu'on refoule.

A partir de 1936, en Espagne, la guerre civile oppose le régime dictatorial de Franco, appuyé par l'armée, aux Républicains. A la suite de la défaite de ces derniers, les réfugiés civils et militaires espagnols affluent en France qui les entasse dans des camps. Après la chute du Front populaire, la voie est libre pour que le gouvernement d'Edouard Daladier durcisse encore la législation sur les étrangers.

Le décret-loi du 12 novembre 1938 stipule que, pour protéger le corps national, « *L'élimination des indésirables passe désormais par l'assignation à résidences dans les camps d'internement* ».

1 : Hostilité de principe envers les étrangers.

### DOCUMENT 2 : Les nomades

En France, dans les années précédant la Première Guerre mondiale, la première grande poussée xénophobe a concerné les populations dites « nomades » (français ou étrangers sans domicile fixe) [...] Ainsi, tout nomade de plus de treize ans doit posséder un carnet anthropométrique d'identité et se soumettre au contrôle des déplacements par les autorités. Les travailleurs itinérants et leurs familles sont progressivement assimilés aux Tziganes.

A la veille de la Seconde guerre mondiale, ils sont fichés et surveillés. [...] Le 6 avril 1940, un décret-loi d'Albert Lebrun interdit la circulation des nomades pour toute la durée de la guerre. [...] Le 22 octobre, les Allemands demandent l'arrestation des forains et des personnes sans domicile fixe. Ces derniers sont transférés dans des lieux adaptés à un internement prolongé. En décembre 1940, 1700 personnes environ sont internées en zone occupée dans 10 camps.



Exilés espagnols sous la surveillance de gendarmes à Argelès en 1939 © Getty - Keystone  
France

### **DOCUMENT 3 : Les réfugiés espagnols**

Face à l'arrivée de près d'un million de réfugiés, la préoccupation du gouvernement français est d'assurer l'ordre et la sécurité mais aussi de les inciter à retourner en Espagne. Les hommes sont conduits vers des « camps de concentration » ainsi défini par le ministre de l'intérieur Albert Sarraut. Les premiers camps (Argeles sur mer et St Cyprien) sont des espaces délimités par des barbelés, sans baraquements ni installations sanitaires, et placés sous la surveillance militaire. Puis ouvrent d'autres camps [...]. En février 1939, environ 275 000 Espagnols sont internés.

La séparation des familles se fait, soit à la frontière, soit dans les camps de triage. Les femmes, les enfants et les vieillards sont alors dirigés vers au moins 77 départements de la métropole sauf la région parisienne. En Charente, 4211 réfugiés espagnols arrivent par convois entre le 31 janvier et le 12 février 1939. [...] Un nouveau camp est aménagé, route de Bordeaux, à la sortie d'Angoulême. Les réfugiés espagnols y sont regroupés à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Les Alliers deviennent le principal centre de regroupement des réfugiés espagnols en Charente.



### **DOCUMENT 4 : Les Juifs**

L'internement des Juifs en France est décidé par les nazis en 1941. En mai de cette année-là, 6500 Juifs polonais, tchécoslovaques, ex-autrichiens sont raflés et internés dans les camps de Pithiviers ou Beaune-la-Rollande.

En août de la même année, 4200 juifs étrangers mais aussi français sont parqués dans le nouveau camp de Drancy gardés par une police française brutale et sévère.

Les 16 et 17 juillet 1942, lors des rafles du Vel d'Hiv, près de 13000 Juifs sont arrêtés et transférés, pour la plupart, au camp de Drancy, avant leur déportation vers les camps de concentration ou d'extermination d'Europe centrale. Ces rafles qui se poursuivent jusqu'en 1944, sont organisés par le Président du Conseil Pierre Laval et le secrétaire général de la police René Bousquet. Selon Denis Peschanski, près de 100 000 Juifs transitèrent dans les camps français auxquels s'ajoutèrent 15 000 opposants politiques.



Camp de Drancy

N'hésite pas à demander à ton professeur un exemplaire plus grand